L’idée d’une procédure de faillite des États fait son chemin

06/05/2010 à 7h00

L’idée d’une procédure codifiée d’insolvabilité des États, évoquée avec insistance ces derniers jours par la classe politique allemande, fait son chemin dans le pays, la chancelière et le président de la Bundesbank s’y étant tous les deux rangés mercredi.

L’existence d’une telle procédure renforcerait “*la responsabilité des politiques financières nationales,*” a argumenté Axel Weber, président de la Bundesbank et membre du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) lors d’un discours prononcé à Stuttgart (sud-ouest).

> ***“Si, en cas de crise, on ne pouvait pas compter sur l’aide d’autres États mais sur une restructuration de la dette ou un abandon de créance, des finances publiques solides seraient récompensées plus fortement et plus tôt par des taux d’intérêt faibles,” a-t-il dit, d’après le texte de son allocution diffusé à l’avance. En d’autres termes, si les créanciers d’un État savaient que, dans le pire des cas, ils se retrouveraient le bec dans l’eau, les marchés financiers seraient plus attentifs à la discipline budgétaire des uns et des autres.***

Suite et commentaires sur Fortune